

Le Relais



Toute l'actualité de la commune de Fegersheim-Ohnheim

NUMÉRO 88
SEPTEMBRE 2023

**C'EST LA
RENTÉE !**



EUROPE

8

Une fresque pour l'Europe
au SPOT de Fegersheim

SPORT

9

Un parcours Vitaboucle
à Fegersheim

CULTURE

14

La CLEF fête ses
5 années d'ouverture



Chères habitantes, chers habitants de Fegersheim-Ohnheim,

*Nous sortons tout juste d'un été éprouvant. Encore une fois, le bassin «Bruche, Mossig, Ehn, Andlau, Giessen et Liepvrettre», auquel est rattachée notre commune, a été placé **en alerte sécheresse une bonne partie de l'été**. Même si les températures s'apaisent, la crise n'est pas terminée, et la responsabilité de chacun doit rester de mise car **nous devons préserver la ressource en eau**. Elle connaît des tensions en quantité et en qualité, et sera de plus en plus rare avec le changement climatique qui s'installe. D'ailleurs, **le forum écocitoyenneté et développement durable organisé le 8 octobre prochain nous aidera à mieux comprendre les enjeux autour de cette ressource.***

Après l'été, il est temps de reprendre le chemin de l'école. Les classes que retrouveront nos enfants auront, pour certaines, fait l'objet d'un rafraîchissement pendant l'été, grâce à l'action de nos services techniques. Ainsi, année après année, sur les périodes de congés scolaires, nos agents interviennent et interviendront encore, pour améliorer les conditions d'accueil dans nos établissements.

La rentrée est aussi marquée par l'élection du nouveau Conseil Municipal des Enfants. Cette instance de participation citoyenne a déjà plus de 25 ans. L'occasion de mettre en avant les principaux projets portés par les jeunes élus.

Le mois de septembre, c'est également le retour en fanfare de nos animations. Aux foulées du 3 septembre, succédera la journée portes ouvertes de notre École Municipale de Musique et de Danse. Point d'orgue de ce mois, une nuit spéciale du jeu, organisée pour fêter les 5 ans de la CLEF. Cet outil permettant le rayonnement de notre politique culturelle vous lance d'ailleurs un défi pour son anniversaire : (re)découvrir 5 ressources phares de son service à travers un grand bingo à réaliser seul ou en famille. Nous vous attendons nombreux dans les locaux de notre médiathèque.

Enfin, autre temps fort de cet automne, la soirée Baeckeofe du 14 octobre prochain. Je tire d'ailleurs mon chapeau aux nombreux bénévoles issus des associations locales. Je sais que celles-ci ont fort à faire avec la reprise de la saison et que ce rendez-vous demande un investissement important de leur part. C'est là la force de notre commune : pouvoir compter sur un vivier de bénévoles motivés pour faire vivre leurs associations tout en faisant rayonner Fegersheim-Ohnheim. Je souhaite que 2023/2024 puisse voir la réussite de leurs manifestations et de nouvelles prouesses de nos sportifs. La municipalité continuera d'être présente à leurs côtés. Preuve en est, nous œuvrons quotidiennement pour mettre à niveau nos infrastructures. Après la réfection du sol de la salle A, c'est la piste d'athlétisme qui fera peau neuve.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Thierry SCHAAL

VOTRE DÉVOUÉ MAIRE DE FEGERSEIM-OHNHEIM, VICE-PRÉSIDENT DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

Thierry Schaal

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

- Mylène LOTZ, le 14 juin
- Colin HAMM, le 24 juin
- Auriane PARIS, le 14 juillet
- Louis TARI, le 15 juillet
- Elahé RAFIEI DAMNEH, le 11 août
- Louise BUCHLER, le 13 août

MARIAGE

- Laura FIGLIUZZI et Cyril PONTON, le 21 juillet
- Claudine SCHLENCKER et Emmanuel LECARPENTIER, le 5 août
- Soazic GIELFRICH et Stéphane MADO, le 19 août

DÉCÈS

- Sabrina SARLIJA, épouse LABBE, le 13 mai (44 ans)
- Noëlle OBERLE, épouse WISSE, le 22 mai (67 ans)
- Trinettes BAUER, veuve LERAY, le 27 juin (100 ans)
- Eddy ANTOINE, le 9 juillet (72 ans)
- André SCHAAL, le 11 juillet (85 ans)
- Solange WILLMANN, épouse FOSSES, le 29 juillet (76 ans)

Synthèse du Conseil municipal du 3 juillet 2023

Sollicitation de l'Etablissement Public Foncier d'Alsace en vue d'acquérir le bien situé 8 rue Henri Ebel

Le Conseil municipal a approuvé la demande faite à l'Etablissement Public Foncier (EPF) d'Alsace d'acquérir et de porter le bien situé à Fegersheim au 8 rue Henri Ebel, d'une superficie totale de 23,66 ares, consistant en une maison à usage d'habitation et sa dépendance.

Cela va permettre à la Commune de se projeter de manière concrète dans les futurs projets de développement des équipements publics, adaptés à l'évolution des besoins de la population (résidences seniors, crèche municipale, maison médicale, etc.), sans être contrainte, le moment venu, par des difficultés foncières risquant de mettre un terme à tout projet.

Le portage par l'EPF est d'une durée de 10 ans, avec un remboursement de 10% de la valeur du bien chaque année en plus des frais de portage. Le prix de vente annoncé est de 514 500€. À la fin du portage la collectivité s'engage à racheter ou à faire racheter par un organisme, à l'EPF d'Alsace, le bien.

Location d'un hangar rue du Génie pour les ateliers municipaux

Les ateliers municipaux occupent à ce jour trois sites sur lesquels sont répartis le matériel et les activités. Depuis de nombreuses années, la collectivité travaille sur un projet de création de nouveaux locaux destinés à accueillir les ateliers municipaux et les espaces de stockage, dans le but de libérer les locaux du 8 rue de l'École, idéalement situés en cœur de village. L'objectif étant de permettre à la municipalité de se projeter concrètement dans le développement et l'évolution des services à la population.

Comme le projet de création de nouveaux locaux dédiés aux ateliers municipaux n'a pas abouti au cours des dernières années, il apparaît pertinent de louer un hangar situé rue du Génie et anciennement occupé par l'entreprise SOCOME. L'opportunité reste intéressante financièrement, puisque le nombre d'années de location à réaliser avant de dépasser le coût estimé de création de nouveaux locaux est évalué à 30 ans. D'ailleurs, la perspective de cession à terme du bien par les propriétaires actuels n'est pas exclue.

Aussi, le Conseil municipal donne mandat à M. le Maire ou son représentant, pour établir

et signer un bail de location d'un hangar de 2000m² sur une emprise totale de 3555m² (parkings et espaces de stockage extérieur compris).

Convention avec le Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Bas-Rhin (CDG 67) pour le calcul des droits à chômage

Les collectivités territoriales ne cotisent pas au chômage pour leurs agents titulaires et ces derniers ne relèvent pas de Pôle emploi, contrairement aux agents contractuels. Dans certains cas très particuliers cependant, les agents peuvent prétendre à une allocation de retour à l'emploi, qu'il revient alors à la collectivité de verser directement.

Une situation de cet ordre se présente actuellement à Fegersheim. Le CDG peut assister la commune pour étudier l'éligibilité de ce dossier, calculer les droits à l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE), et assister la commune dans le versement des sommes. Pour cela, il est nécessaire de passer une convention avec le CDG, ce qu'approuve le Conseil municipal.

Mise en place d'une pénalité de retard pour le périscolaire

Les intervenants du périscolaire informent régulièrement du non-respect des horaires de fermeture des différentes structures d'accueil du soir (étude et garderie) proposées aux familles.

Le Conseil municipal approuve la mise en place d'une pénalité financière de 5€ à partir du 4ème retard constaté dans l'année scolaire, pénalité systématique ensuite pour

tous les retards suivants.

Mise en place du prélèvement automatique

La collectivité émet chaque année près de 4000 factures, notamment pour les utilisateurs réguliers des services périscolaires (cantine, garderie, étude surveillée), de la crèche, de l'École Municipale de Musique et de Danse, des différentes locations de logements ou de salles communales, et de droits d'occupation du domaine public. Pour offrir de nouveaux services aux usagers en complétant la gamme actuelle des moyens de paiement (paiement en ligne par carte bleue, chèques, virement, espèces), tout en évitant une dégradation des délais de traitement des chèques, le Conseil municipal approuve la mise en place du prélèvement automatique.

Subvention Kilomètre Solidarité

Cette année, les élèves des deux écoles élémentaires de la commune ont parcouru 506,3 kilomètres, ce qui génère une subvention de 101,26€. En contrepartie du nombre de kilomètre parcourus, le Conseil municipal approuve le versement de 150€ à l'EU-RODISTRICT Strasbourg-Ortenau au profit du Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (Schiltigheim), ainsi qu'à l'association « Aktion Treffpunkt e.V. » (Lahr).

Subvention dans le domaine scolaire

Le Conseil municipal, suite à la demande de l'école Germain Muller, approuve le versement de la subvention de 6€ par jour et par enfant après réception de l'attestation de présence pour :

- > Le stage de cirque qui s'est déroulé du 19 au 23 juin 2023 à Génération cirque,
- > Le stage de canoé/escalade qui s'est déroulé du 3 au 7 juillet à Strasbourg.

PROCHAINE SÉANCE :

Lundi 2 octobre 2023 en salle du Conseil. Toutes les délibérations sur fegersheim.fr (rubrique Conseil municipal).



Synthèse du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du 28 juin 2023

Finances

Le Conseil de l'Eurométropole est marqué par l'approbation du :

- > Compte administratif de l'Eurométropole pour l'exercice 2022,
- > Compte de gestion de l'exercice 2022,
- > Budget principal de l'Eurométropole
- > Budget supplémentaire 2023, ainsi que les modifications des autorisations qui en découlent.

À cela s'ajoute l'approbation des budgets annexes de l'eau, de l'assainissement, des zones d'aménagement immobilier, des mobilités actives, et des ordures ménagères.

Stratégie alimentaire territoriale de l'Eurométropole

Le Conseil a également approuvé à l'unanimité la stratégie alimentaire territoriale de l'Eurométropole qui associe l'ensemble des pouvoirs publics (Eurométropole, communes, département, région), les partenaires

socio-économiques et les citoyens. Les objectifs partagés sont une alimentation saine, accessible à toutes et tous, dans le respect des écosystèmes et en faveur de l'économie locale.

Mobilités

Face à l'enjeu de réduction de l'usage de la voiture et notamment de l'autosolisme, l'Eurométropole déploie sa stratégie envers le covoiturage auprès des entreprises locales. Une plateforme numérique dédiée sera mise en place dès l'automne 2023.

Dans un second temps, il est prévu d'accompagner les usagers au travers d'une incitation financière.

Subventions

> Sport : des subventions d'un montant total de 146 700 € ont été attribuées pour des associations sportives de haut niveau amateur, ou des manifestations de grande envergure



et/ou à rayonnement métropolitain.

> Culture : huit salles de spectacle associatives métropolitaines bénéficieront de subventions pour un montant total de 480 000 €.

Coulées d'eau boueuse

Dans un autre registre, l'Eurométropole prend des mesures pour préserver les biens et les personnes des communes du territoire face à ce risque imprévisible et récurrent des coulées d'eau boueuse qui concerne 14 communes.

Trois avenants à la convention avec la Chambre d'agriculture et Bio en Grand-Est ont été délibérés. Ils visent la mise en œuvre de dispositifs d'hydraulique douce par des agriculteurs sur les communes d'Achenheim, de Hangenbieten et de Niederhausbergen.

Programme 2023 des projets sur l'espace public

Le Conseil du 28 juin a également donné lieu au vote de l'ajustement du programme 2023 des projets sur l'espace public (voirie, plan vélo...). Cet ajustement est rendu nécessaire par la modification de la conception initiale de certains projets en raison d'une concertation, ou d'une priorisation de certaines opérations, ou encore d'une hausse des prix des matériaux et de l'énergie.

Logement

Le conseil a octroyé des aides aux occupants de logements afin de financer une partie des travaux d'adaptation en vue du maintien à domicile des personnes handicapées ou des personnes âgées à mobilité réduite.



**Illustration :**

Fegersheim en flammes le 3 août 1592.

Extrait d'une gravure de 1592.

© Photo Lingelser

L'HISTOIRE DE FEGERSHEIM

3

Le XVI^e siècle, une période agitée

par Jean-Paul LINGELSER

L'histoire ne peut s'appuyer que sur des sources d'archives susceptibles d'enrichir la connaissance du passé. Grâce à de nombreux documents inédits, on peut retracer le parcours exceptionnel et atypique de Balthasar Metznerhauser curé puis recteur de Fegersheim de 1558 à 1579. Originaire de Trèves où il est né vers 1529, il reçoit sa lettre d'investiture le 11 janvier 1558. C'est un homme très cultivé qui devient assez rapidement archiprêtre du chapitre rural de Benfeld regroupant 18 communes. C'est une fonction très importante qui démontre qu'il avait la confiance de l'évêque, en étant chargé de coordonner l'activité du clergé faisant partie du chapitre qu'il préside. Il représente l'évêque et veille à l'exécution des prescriptions de ce dernier. Il est aussi à la tête d'un patrimoine très important, notamment à Strasbourg.

À cette époque, le célibat du clergé n'était pas toujours très respecté. À la suite du concile de Trente (1545-1563), l'Église catholique va rétablir la discipline ecclésiastique de manière plus rigoureuse et sanctionner les manquements lorsqu'ils étaient

connus. Les décisions mettront du temps à être appliquées. Balthasar Metznerhauser avait trois fils naturels, Conrad, Wendling et Philippe. Ces derniers devront partager leur part d'héritage avec la fille de son ancienne gouvernante Anna Koch qui avait été à son service pendant neuf années, comme le reconnaît Metznerhauser dans une attestation du 2 janvier 1579. Cette situation a fait grand bruit dans le diocèse. Le chapitre de Saint-Pierre-le-Jeune, resté catholique alors que toutes les paroisses de Strasbourg sont devenues protestantes, ordonne à l'archiprêtre de se rendre à la Chartreuse de Fribourg-en-Brisgau le 14 janvier 1579 « pour y passer le restant de sa vie et y faire pénitence pour ses fautes ». Devant cette injonction, il met en sécurité ses trois fils qui vont devenir bourgeois de Strasbourg le 15 avril 1579. Grâce à de nouvelles sources, nous apprenons que Balthasar Metznerhauser s'est effectivement rendu à Fribourg où il commence son noviciat. Le 1er juin 1579, il rejoint la chartreuse de Buxheim en Souabe. Il devient ensuite prieur de la chartreuse de Prüll près de Ratisbonne en 1583 où il meurt le 22 janvier 1586. Cet épisode est inédit et digne d'un roman policier.

Pendant toute cette époque, la paroisse de Fegersheim reste administrée par un prêtre catholique, Oswald Stockart, arrivé le 6 novembre 1579. La guerre des évêques éclate en 1592 entre Johann Georg de Brandebourg (1577-1624) pour le camp protestant et Charles de Lorraine (1567-1607) élu évêque du côté catholique le 9 juin 1592 à Saverne. La ville de Strasbourg défend le camp luthérien tandis que les mercenaires strasbourgeois envahissent les possessions épiscopales et ravagent le village de Fegersheim, le 3 août 1592. Une gravure de 1592 montre la commune en flammes tandis que ses habitants sont chassés de chez eux. Il a fallu du temps pour revenir et reconstruire l'habitat. Le 22 mai 1595, de nouvelles locations des terres enfin sont décidées, ce qui signifie que les habitants sont revenus.

C'est à ce moment seulement que la Réforme a été introduite avec la nomination de Kaspar Klee (1565-1652), comme pasteur luthérien de Fegersheim le 14 novembre 1596, grâce au soutien de Jacob de Rathsamhausen-Ehenweier († 27 mars 1626). Les récriminations des habitants témoignent d'une réelle tension, avec en plus les menaces du gendre du seigneur, Hans Ludwig d'Andlau, lui aussi luthérien. L'opposition au pasteur est soutenue et entretenue par les intrigues de François de Créhange-Puttelange († 4 février 1611), doyen du Grand Chapitre de la cathédrale. Ce dernier encourage des actes d'hostilité de la part des habitants contre le pasteur. Les confrontations sont de plus en plus vives, et Kaspar Klee s'en plaint amèrement dans ses écrits, qualifiant cette période de « purgatoire », à défaut d'enfer. Il quitte Fegersheim au début de 1603, lorsqu'un nouveau curé arrive dans la commune le 7 avril 1603. Kaspar Klee venait de faire paraître un ouvrage en 1603 où il est dénommé « Pasteur de Fegersheim ». Il rejoint la Robertsau où il restera en fonction jusqu'à sa mort le 13 janvier 1652. C'est ainsi que s'achève cet intermède confessionnel.

Le Conseil Municipal des Enfants fête ses 25 ans

La première élection du Conseil Municipal des Enfants (CME) de Fegersheim s'est déroulée le 23 novembre 1996. Cette instance de participation citoyenne, instituée sous la mandature d'Antoine Kauffmann devait répondre à trois objectifs :

OBJECTIF 1

Écouter et entendre

En effet, il doit être un moyen pour faire aboutir un certain nombre de questions qui intéressent les enfants et les concernent directement.

OBJECTIF 2

Permettre une meilleure instruction civique

Cela notamment en raison de l'organisation d'élections.

OBJECTIF 3

Permettre une réelle insertion sociale

Grâce à cette structure, l'enfant découvre que c'est un ensemble de compétences mises bout à bout qui débouchent sur une réalisation.

L'enfant élu apprend également que ce ne sont pas ses seules idées qu'il aura à défendre, mais qu'il est porte-parole de ses copains et de ses copines.

Enfin, il apparaît que le CME permet de favoriser les échanges, les contacts entre différents partenaires de la ville : écoles, enseignants, commerçants, associations...



Dès le départ, la durée du mandat des jeunes élus, issus des classes de CM1 et de CM2, a été portée à 2 ans. Mais, la composition de cette instance a évolué. En effet, en 1996, il y avait autant d'élus enfants que d'élus adultes. Ce qui portait à 26 le nombre de jeunes élus. Aujourd'hui, le CME compte 16 élus et sa composition est paritaire.

En 25 ans de nombreux projets et réalisations ont été portés :

- > Action en faveur de l'environnement,
- > Participation à l'ensemble des cérémonies patriotiques de la commune,
- > Activités visant à faire vivre le lien intergénérationnel,
- > Sorties visant à développer la compréhension de la citoyenneté : visite du quartier européen, l'espace égalité...
- > Création d'un journal du Conseil Municipal des Enfants en 2002.



1 13 juillet 1997. 2 Ramassage des bouchons en 2003. 3 Spectacle pour les résidents de la maison de retraite. 4 Élection du CME en 1997. 5 Plantation d'arbres en 2021. 6 8 mai 2023. 7 Sortie au Parlement européen. 8 Réunion de travail du CME en 2023. 9 Le CME à la découverte des institutions européennes en mai 2016. 10 Visite de l'espace égalité en 2023.



Une fresque pour l'Europe au SPOT de Fegersheim

La commune en partenariat avec la FDMJC et l'Eurométropole de Strasbourg a décidé de donner une réelle identité au multisports et au skate-park. L'idée d'une fresque est rapidement apparue, puisqu'elle permettait de valoriser le mur situé à l'arrière de BTP DISTRIBUTION.

Désireux d'inscrire ce projet dans le cadre du **Mois de l'Europe**, un acte de candidature a été déposé.

Suite à la sélection de notre dossier, **une subvention de 4000€ nous a été accordée par l'Eurométropole de Strasbourg**, permettant de réaliser la fresque et de la captation vidéo.

Aussi, dans un premier temps, un **atelier de réflexion** s'est déroulé à la Ruche. Il a permis aux jeunes de créer **une fresque exprimant leur vision de l'Europe**, tout en gardant un lien avec le multisports et le skate-park.

Dans un second temps, les jeunes ont participé à la **réalisation de la fresque, accompagnés par l'artiste Pisco-Logik**. Ils ont pris plaisir à découvrir différentes techniques de graffitis.

Enfin, cette fresque a été dévoilée lors de **l'inauguration du multiports et du skatepark**, aussi appelé « SPOT », le 8 juillet dernier.

Vous découvrirez plus en détail le projet de fresque en scannant le QR Code suivant :



Vélo Gourmand franco-allemand 2023 de l'Eurodistrict

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau invite chaleureusement les familles, cyclistes amateurs et professionnels de part et d'autre du Rhin à la 4e édition du « Vélo Gourmand » transfrontalier le dimanche 17 septembre 2023 de 10h à 17h.

Avec cette manifestation (gratuite), l'Eurodistrict propose une découverte à vélo, permettant d'entrer en contact avec son voisin de l'autre côté du Rhin dans une ambiance décontractée.

Pour cette édition, le circuit franco-allemand d'une soixantaine de kilomètres en boucle empruntera des pistes cyclables et des chemins forestiers plats (parfois empierrés) le long des communes de Neuried (DE) - Goldscheuer (DE) - Schutterwald (DE) - Eschau (FR) - Plobsheim (FR) - Fegersheim (FR). La traversée du Rhin se fera par le pont Pierre-Pflimlin près du Forum Européen sur le Rhin à Neuried.

Cette année, **Le Vélo Gourmand, portera sur le thème de la «culture locale»**. Tout au long du parcours, des arrêts gourmands permettront aux participants de déguster des spécialités locales sucrées et salées à moindre coût. L'Association des Ca-

valiers d'Alsace sera notamment présente à Fegersheim pour vous proposer des rafraîchissements. De la musique et des animations raviront petits et grands dans une ambiance conviviale.

La participation au « Vélo Gourmand » est gratuite et sans inscription.

Le parcours sera balisé en continu, avec un sens de circulation prédéfini et adapté aux familles.

L'accès ainsi que la sortie seront possibles tout le long du parcours entre 10 et 17 heures.

La longueur du parcours pourra être adaptée individuellement grâce à deux raccourcis balisés.

Venez nombreux !

Vous trouverez toutes les informations nécessaires ainsi que l'itinéraire exact sur le site Internet de l'Eurodistrict à l'adresse www.eurodistrict.eu.



Un parcours Vitaboucle à Fegersheim

Qu'est-ce que Vitaboucle ?

Ce dispositif a été conçu par l'Eurométropole de Strasbourg pour :

> Faciliter l'accès à la pratique d'une activité physique gratuite, en plein air et quand vous le souhaitez grâce à des parcours balisés et entretenus.

> Découvrir le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg en passant par des lieux remarquables.

Initialement au nombre de quatre et situées dans la ville de Strasbourg, ces boucles d'activités s'étendent de plus en plus largement sur l'ensemble du territoire eurométropolitain. Pour preuve, **on compte à ce jour plus de 300km de parcours situés sur 36 Vitaboucle.**

Comment ça fonctionne ?

Sur le parcours Vitaboucle, il est possible de pratiquer **la course à pied, la marche rapide, la marche découverte, la marche nordique, la musculation, le fitness** et toute autre activité de maintien de la forme.

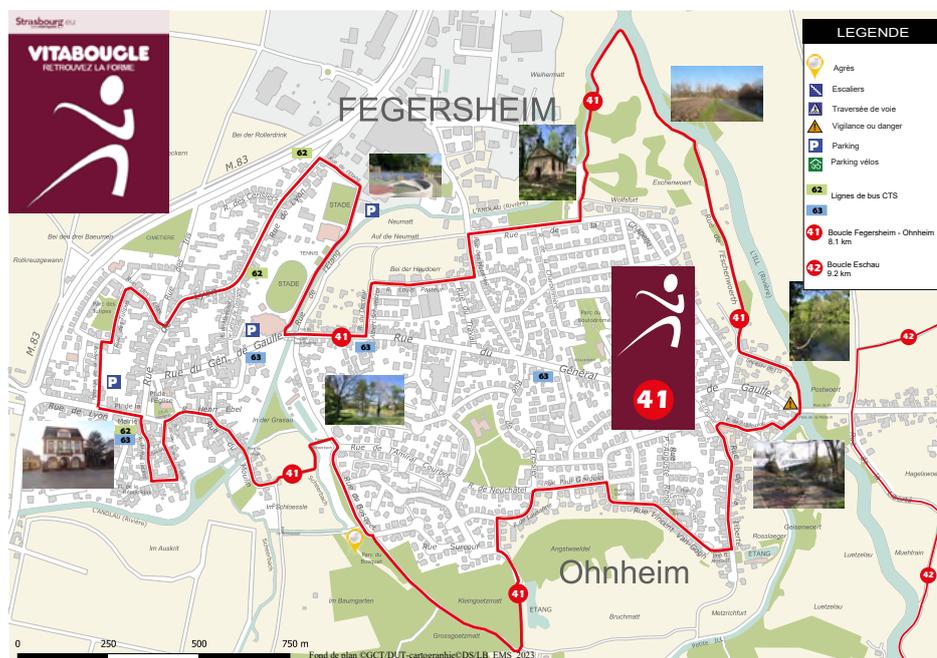
Afin d'avoir une offre complète de sport en libre accès, **des aires d'agrès de fitness et de stretching** peuvent se trouver sur le parcours Vitaboucle. Elles sont souvent concentrées à un endroit précis. Les agrès ne se trouvent pas tout le long du parcours. **Le parcours étant en forme de boucle**, il peut se débiter à n'importe quel endroit de l'itinéraire.

Comment sont matérialisés les parcours Vitaboucle ?

Les parcours sont signalés par un sigle unique comportant le numéro de la Vitaboucle et son niveau de difficulté.

À savoir qu'il existe trois niveaux de difficultés :

- > Facile (parcours Vitaboucle verts),
 - > Moyenne (parcours Vitaboucle bleus),
 - > Difficile (parcours Vitaboucle rouges).
- La difficulté du parcours résulte de sa distance, qui est en moyenne de 7,5km.



Quelles sont les caractéristiques du Vitaboucle de Fegersheim ?

Le Vitaboucle de Fegersheim portera le **numéro 41** et aura une distance de **8,1 km**. Il sera de difficulté **difficile**.

Une **aire d'agrès** se trouvera au **parc du Bosquet**. Le parcours passe par le village et des endroits de nature préservés comme l'Eschenwoerth, l'étang du Bruchrhein...

À vos baskets !!

TOUR D'HORIZON DES CHANTIERS DE L'ÉTÉ 2023





1 École élémentaire Germain Muller

Mise en place d'un éclairage LED dans deux salles de classe. Une réfection des faux plafonds a également eu lieu.



2 École élémentaire Germain Muller

Reprise du faux plafond de la salle des maîtres.



3 École élémentaire Marie Hart

Pose d'un nouveau sol dans la BCD.



4 École élémentaire Marie Hart

Mise en place de stores au niveau de la verrière.



5 6 Rue de l'Ecole

Nouveau périscolaire à destination des élèves de l'école Tomi Ungerer. Le site sera mis à disposition de l'OPAL (3-6 ans) les mercredis et pendant les vacances scolaires.

7 46 rue de Lyon

Réfection de la cantine. Elle sera utilisée les mercredis et pendant les vacances scolaires. Elle accueillera des enfants âgés de 3 à 6 ans.

8 Centre Sportif et Culturel

De nombreux travaux ont été réalisés au niveau du couloir menant de la salle A à la salle B : travaux de peinture, reprise du faux plafond, mise en place d'un éclairage LED.

9 10 Centre Sportif et Culturel

Les vestiaires du foot font peau neuve : pose d'un nouveau carrelage, installation de nouveaux sanitaires (douches et lavabos), mise en place de néons en LED, travaux de peinture.

11 12 Centre Sportif et Culturel

Pose d'un nouveau sol au niveau de la salle A.

13 Rue des Cerisiers

Les travaux d'aménagement et de signalisation sont terminés. Il faut encore procéder à l'enfouissement des réseaux télécoms, et à la végétalisation des noues d'infiltration.

14 Travaux d'assainissement

Ils se sont déroulés cet été au niveau de la rue du Général de Gaulle et vont se poursuivre rue Bossuet.

15 Bâtiment 1 rue de l'Eglise

Les opérations de démolitions ont bien eu lieu cet été. Le site va pouvoir être transformé en parking.



TOUS CITOYENS, TOUS RESPONSABLES !

Des dégradations d'équipements publics ont récemment été observées sur la commune, notamment par le biais de tags. Ces dégradations ne sont pas acceptables.

En effet, les équipements publics ne sont pas gratuits. Pour preuve, la commune a investi 280 645€ TTC pour le SPOT. D'autre part, la remise en état engendre aussi un coût pour la collectivité : temps de travail des agents, intervention d'une entreprise extérieure...

Enfin, la loi dispose que : « Le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de 3750 euros d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général lorsqu'il n'en est résulté qu'un dommage léger ».

Aussi, nous appelons à la vigilance de chacun pour limiter ces mauvais comportements.

RAPPEL

Le terrain de football synthétique et le terrain d'honneur ne sont pas en libre accès. Leur utilisation se fait sous la supervision du club de football de Fegersheim. Les jeunes peuvent bénéficier de ces infrastructures dans le cadre d'activités associatives.

Dans le cas contraire, les jeunes peuvent utiliser l'aire de loisirs sportifs tout public (multisports et skate-park), qui est située en face du terrain de football synthétique. Elle doit permettre d'accéder librement et gratuitement à une pratique physique occasionnelle.

L'EHPAD le Gentil'Home fête ses 25 ans

C'était il y a 25 ans ! Le 1^{er} octobre 1998, l'EHPAD le Gentil'Home a ouvert ses portes. Certes, le chantier n'a pas été de tout repos, puisqu'il a démarré en janvier 1997, pour s'achever en septembre 1998. Mais, il a permis à la commune de Fegersheim de se doter d'un équipement de 2821 m² implanté sur un espace arboré de 2,5 ha et comprenant 40 chambres.



Travaux de la construction de l'EHPAD en 1997



Plus qu'un établissement médical, l'EHPAD le Gentil'Home c'est avant tout :

- > **Un lieu de vie** où de nombreuses activités sont proposées aux résidents : médiation animale, atelier cuisine, danse assise...
- > **Des rencontres** avec le Conseil Municipal des Enfants, le Relais Petite Enfance ou encore l'Ecole Municipale de Musique et de Danse...
- > **Des instants de joie** lors des sorties réalisées au paradis des sources ou au Mont Saint Odile...

Le 24 juin 2023 autour de tartes flambées, les 25 ans de l'établissement ont été célébrés. L'occasion pour le Maire, Thierry Schaal, de mettre l'accent sur l'excellente réputation de l'EHPAD. Elle résulte :

- > **Des nombreux investissements qui y ont été réalisés** : installation d'un système de climatisation, mise en place d'un système appel malade, rénovation du sol de la salle à manger...
- > **Des partenariats fructueux**, notamment celui avec Lilly France. Ce dernier a permis la réalisation d'un jardin thérapeutique en 2016.
- > **D'autres investissements sont à venir**, puisque 82 000€ seront engagés sur l'année 2023 par la commune.

Tant a été fait en 25 ans, mais il reste encore tant à faire pour que nos aînés se sentent le mieux possible. Puissent les prochaines années être riches en pratiques innovantes, échanges intergénérationnels, et moments de joie...

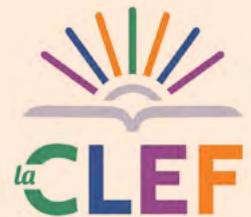


**Avec 3 centenaires
et une moyenne
d'âge de 86 ans,
le bien vieillir
est une réalité
au Gentil'Home !**



LÉGENDES

- 1. *Activité médiation animale*
- 2. *Atelier cuisine*
- 3. *Activité danse assise*
- 4. *Conseil Municipal des Enfants*
- 5. *Rencontre Relais Petite Enfance*
- 6. *Rencontre École Municipale de Musique et de Danse*
- 7. *Dévoilement de la plaque 25 ans*
- 8. *Paradis des sources*
- 9-10. *Jardin thérapeutique*



La CLEF fête ses 5 années d'ouverture !

La CLEF a ouvert le 14 septembre 2018, après vingt-six années d'existence de l'ancienne bibliothèque. La nouvelle médiathèque est installée dans un bâtiment réhabilité qu'on appelait autrefois « l'Auberge au Soleil d'Or ». Le public peut désormais bénéficier de nouveaux espaces de vie, de collections diversifiées et de nouveaux services (prêt de jeux, accompagnement numérique et animations).

En cinq ans le service a bien évolué, puisqu'il est devenu en 2021 un **service culturel global** en incluant dans son fonctionnement la salle de concerts et de spectacles du Caveau. La CLEF est désormais non seulement pourvoyeuse d'une offre documentaire riche, de ressources d'informations et d'outils numériques, mais elle est aussi à l'origine de la **programmation culturelle organisée en trois saisons sur l'année**.

Enfin, son rôle est d'aider la création locale à travers un dispositif de **résidences**. Rien que l'année dernière, **plus d'une cinquantaine d'animations ont été proposées**.

Lieu destiné à tous, elle promeut l'accès à la culture et à l'information par divers moyens. À côté du **livre** comme medium privilégié, elle propose de continuer d'apprendre et de s'épanouir à travers d'autres ressources comme les **jeux**, les **contenus multimédias** et les **actions culturelles** qui constituent à chaque fois une expérience singulière permettant de s'ouvrir sur le monde et de prendre part au vivre-ensemble.

Pour favoriser un accès le plus large possible, elle a mis en place de **nombreux partenariats**, notamment avec **d'autres services de la commune** (l'Espace jeunes, la crèche, l'École Municipale de Musique et de Danse, les écoles...) et des **associations locales**.

Aujourd'hui, ces missions sont mises à l'honneur à l'occasion de sa cinquième année d'existence. Pour célébrer cet anniversaire, en plus d'une **Nuit du Jeu spéciale** organisée le samedi 30 septembre 2023 avec Original Event, son partenaire historique, la CLEF vous lance un défi : (re)découvrir 5 ressources phares de son service à travers un **grand bingo** à réaliser seul ou en famille. Du 5 septembre au 23 décembre 2023, empruntez livres, magazines et jeux et participez à des animations pour faire valider votre grille et remporter une petite récompense.

La CLEF vous attend nombreux pour ce défi d'anniversaire !

Des bons plans culturels pour les 11-25 ans



Depuis 1994, la carte **Atout Voir** permet aux jeunes de 11 à 25 ans non étudiants, habitant ou scolarisés dans l'Eurométropole de Strasbourg de bénéficier de tarifs préférentiels pour leurs activités culturelles.

Au total, 46 structures sont partenaires de cette carte annuelle d'une valeur de 7 €. Elle permet de bénéficier de tarifs préférentiels : places de cinéma à 5 € sur tous les films du dimanche 19h au vendredi 19h, gratuité de l'ensemble des Musées de la Ville de Strasbourg et places de spectacle dans divers lieux et festivals à 6 €.

La souscription de la carte Atout Voir est possible en ligne sur le site de la billetterie du 5e Lieu à partir du 1er septembre.

Elle est disponible pour toute la saison culturelle 2023/2024 au 5e Lieu à Strasbourg, à l'Illiade d'Illkirch-Graffenstaden, à la Maison des Arts de Lingolsheim, à la Mairie de Mundolsheim, à la Bibliothèque de Plobsheim et à Schiltigheim Culture.

Pour se la procurer, il suffit d'apporter une photo d'identité, une pièce d'identité et un certificat de scolarité (ou un contrat de travail et une attestation de domicile en fonction de la situation).

Comme l'année dernière, les élèves de CM2 scolarisés dans les écoles de l'Eurométropole de Strasbourg recevront gratuitement une carte Atout Voir.

La liste de l'ensemble des lieux partenaires du dispositif est disponible sur strasbourg.eu/carte-atout-voir.



Retour sur les Flâneries

Cette 3^{ème} édition des Flâneries a commencé sur les rythmes entraînants de Funkindustry. Le groupe nous a offert un concert d'ouverture juste avant de s'envoler pour une tournée au Japon.

Entre programmation musicale visant à célébrer les beaux jours, invitation au voyage par la musique, offre de restauration spéciale, Les Flâneries ont encore une fois connu un beau succès.

À côté des trois soirées musicales, la programmation culturelle s'est articulée autour du thème du jardin proposant ainsi différents ateliers (jardinage, cuisine...), une heure du conte en partenariat avec les espaces verts

de la commune et une exposition sur les insectes à la CLEF. Ce rendez-vous qui a pris la place de l'ancien Feg'stival a vocation à diversifier et étendre l'offre culturelle sur tout le mois de juin.

La nouveauté de cette année : une journée de clôture spécialement pensée pour les familles avec une série de spectacles jeune public, un atelier, des grands jeux en bois et une buvette montée par l'Espace Jeunes.

UN DERNIER TRIMESTRE LUDIQUE AVEC ORIGINAL EVENT



LA NUIT DU JEU

Nous vous donnons rendez-vous le 30 septembre, avec la CLEF, pour une nouvelle édition de la Nuit du Jeu.

Pour l'occasion, nous allons vous présenter tous nos jeux de société, des plus anciens au plus récents. L'objectif étant de vous faire découvrir l'ensemble de notre gamme. Entre jeux pour les enfants, pour les familles, et même pour les experts, il y en aura pour tous les goûts. D'ailleurs, nos bénévoles révisent déjà l'ensemble des règles, avec pour ambition de vous faire passer un bon moment.

La Nuit du Jeu sera aussi l'occasion de profiter des casques VR, avec au programme des jeux de rythmes (Ragnarock et Beat Saber), mais aussi des jeux plus reposants comme Puzzling Places.

Du côté du Jeu Vidéo, nous vous proposerons de découvrir Starfield (tout juste sorti) et de vous affronter sur les circuits de Mario Kart 8. Des places pour le prochain festival du Jeu Vidéo seront même à gagner. Enfin, la CLEF vous a aussi prévu quelques surprises. Tous les ingrédients sont réunis pour faire de cet événement une réussite.

N'oubliez pas la date : samedi 30 septembre 2023 dès 17h.

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ À L'ESPACE JEUNES

Dès octobre, vous pourrez nous retrouver tous les premiers vendredis du mois à l'Espace Jeunes de Fegersheim, pour une soirée ludique, consacrée aux jeux de société. La soirée est ouverte à tous et gratuite. L'adhésion à Original Event est facultative. Dans un souci de bonne organisation, les places sont néanmoins limitées.

Pour vous inscrire, contactez-nous :

Mail : originalevent.fegersheim@gmail.com

Site web : original-event.org

Facebook : [originalevent](https://www.facebook.com/originalevent)



HALLOWEEN

Toujours en partenariat avec la CLEF, un nouvel événement plutôt réservé aux plus de 15 ans, est en cours de préparation pour Halloween (31 octobre). Si ça vous tente, n'hésitez pas à nous contacter.

On est très heureux de partager tout ça avec vous ! On vous attend nombreux et avec le sourire.

PLUS D'INFOS

Alain Caffart, Président

■ Mail : originalevent.fegersheim@gmail.com

■ Site web : original-event.org

■ Facebook : [originalevent](https://www.facebook.com/originalevent)





Retour sur le séjour de l'ACFO à Sevrier

Par François, dit « Beau-mollet »

Sevrier, Sevrier ?

Mais oui bien sûr ! Tout au bord du lac d'Annecy, n'est-ce pas ? Oui, c'est bien là, sur la rive ouest de ce célèbre lac que les vingt participants de l'ACFO se sont donné rendez-vous pour pédaler, la troisième semaine de juin.

Nous n'étions pas seuls à vouloir faire du vélo sur la magnifique piste cyclable qui fait le tour du lac sur une soixantaine de kilomètres. Le parcours est plutôt plat, sauf bien sûr entre Talloires et Menthon-Saint-Bernard, où il faut franchir et contourner le Roc de Chère. Durant cette semaine, il y en a eu pour tous les goûts, et surtout pour tous les degrés de préparation physique. La région étant riche en circuits de tous niveaux.

Je garde pour ma part d'excellents souvenirs de notre première sortie au col de l'Arpetta (1581m). Certes, je n'y ai réalisé aucune performance, et j'ai dû m'arrêter souvent. Mais, le jeu en valait la chandelle. En témoigne la beauté des paysages. Même, le froid et la descente pentue vers Ugine, n'ont pas altéré ce bonheur.

Parmi les endroits remarquables du séjour, n'oublions pas de citer le Semnoz, la Croix-Fry, l'excursion dans les Bauges... Albertville et la route panoramique vers Saint-Jorioz.

Il faut aussi mentionner l'hébergement aux Balcons du Lac (Neaclub). Nous y avons passé plus de temps que sur nos vélos. Excellamment situé, cet endroit était l'idéal pour partir le matin dans pratiquement toutes les directions. Certes, les chambres étaient petites, mais les assiettes étaient plutôt grandes.



J'en oublierais presque le spectacle d'un bel arc-en-ciel, sur le lac, en une fin d'après-midi. La très violente bourrasque orageuse ayant précédé ce moment, n'a fait que le rendre encore plus magique. Heureusement, que nous étions tous rentrés à cette heure-ci. Allez, on le dit : sauf deux petites chutes sans gravité aucun incident ni accident n'ont été signalés. Le séjour étant comme toujours marqué par une très bonne ambiance. Vive l'ACFO !

Juin 2024 ?

On repart c'est sûr ! Cette fois-ci nous irons en Auvergne, à Alleyras. Entre le Lac du Bouchet, le tour du Mont Mézenc, l'aventure promet d'être riche.

Il faudra faire attention au tracé de nos parcours, les dénivelés risquant de s'additionner rapidement dans cette région bosselée aux gorges profondes.

Mais pas de problèmes ! C'est bien connu, avec l'ACFO, on va toujours plus haut !

PLUS D'INFOS

Jean-Claude Wehrle, Président

- 06 69 73 81 51
- cyclos-fegersheim.fr



Toutes nos félicitations à Lionel et Jean-Christophe...



L'Aïkido, art martial japonais ancestral, met l'accent sur la discipline, la maîtrise de soi et l'harmonie entre le corps et l'esprit. Aujourd'hui, nous sommes fiers d'annoncer que deux élèves ont récemment obtenu leur ceinture noire premier dan.

Nous félicitons chaleureusement Lionel Metzenthin et Jean-Christophe Renaud pour leur réussite remarquable.

L'Aïkido est une pratique exigeante qui nécessite un engagement constant, une discipline rigoureuse et une passion inébranlable.

Au cours de leur parcours, Lionel et Jean-Christophe ont fait preuve d'une détermination sans faille, d'une persévérance exemplaire et d'une éthique de travail inégalée. Leur ascension vers le niveau de ceinture noire est le fruit de nombreuses années d'entraînements assidus, de défis surmontés et de leçons apprises.

Leur réussite témoigne non seulement de leurs compétences techniques, mais aussi de leur engagement envers les valeurs fondamentales de la discipline. Contrairement à d'autres arts martiaux, l'Aïkido n'est pas centré sur la compétition ou la victoire sur l'adversaire. Au lieu de cela, il encourage la recherche d'harmonie et d'équilibre à travers des mouvements fluides et une compréhension profonde de soi et des autres.

Au-delà de leurs réalisations individuelles, Lionel et Jean-Christophe sont des exemples inspirants pour les autres élèves. Leur éthique de travail, leur respect envers leurs instructeurs et leurs pairs, ainsi que leur volonté d'aider les débutants témoignent de leur maturité et de leur sens des responsabilités.

En obtenant leur ceinture noire, ils franchissent une étape majeure dans leur parcours. Cependant, ils savent que ce n'est qu'un début et que l'apprentissage est un voyage sans fin.

Nous sommes certains qu'ils continueront à progresser, à se perfectionner et à inspirer les nouveaux pratiquants.

Au nom du Club de Fegersheim, nous leur adressons une fois encore nos plus sincères félicitations !!!

PLUS D'INFOS

Nicolas Romero, Président

- 06 25 24 26 78
- nicolasromero@gmail.com
- www.aikido-fegersheim.org
- Facebook : Aikido Fegersheim
- Instagram : @aikido_feg



Association de Sauvegarde du Patrimoine



Sur les traces de notre passé : Inventaire des bâtiments patrimoniaux

Notre association a pour objectif de contribuer à la préservation et à la valorisation du patrimoine de Fegersheim. C'est dans ce but,

que nous procédons actuellement à un vaste travail d'inventaire de l'ensemble du patrimoine bâti (maisons, granges et séchoirs à tabac) soit l'ensemble des bâtiments faisant le charme de notre village. L'objectif de ce recensement est triple et consiste à :

> **Créer un circuit de découverte** à l'aide de panneaux explicatifs, apposés sur les bâtiments (après accord des propriétaires). Ils décriront les éléments architecturaux intéressants et présenteront l'histoire de ceux qui les ont édifiés, entretenus et habités.

> Proposer à la municipalité d'inscrire dans le cadre du PLU les **bâtiments à préserver**.

> **Répertorier les bâtiments qui pourraient bénéficier d'aides** de la Collectivité Européenne d'Alsace et de la commune dans le cadre de travaux de rénovation.

Pour procéder à cet inventaire, nous avons besoin de vous, habitants de Fegersheim, car tous les détails architecturaux ne sont pas forcément visibles de la rue.

*Merci de bien vouloir porter à notre connaissance des **fragments d'histoire** dont vous êtes les seuls en possession. Pour cela, n'hésitez pas à **nous contacter** à fego.patrimoine@gmail.com.*

Retrouvez Henri Ebel sur le site de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine

Nos deux expositions sur le peintre Henri Ebel, à l'Etappenstall d'Erstein et au Caveau de Fegersheim en 2022, ont rencontré un vif succès. Grâce au regain d'intérêt ainsi suscité, de nouveaux tableaux ont fait leur apparition sur le marché de l'art, ce qui porte à 200 le nombre d'œuvres identifiées à ce jour.

Ce véritable encouragement a décidé notre association à poursuivre ce travail par la création d'un site Internet. Aussi, l'œuvre d'Ebel et des documents le concernant seront accessibles à tous. Nous ne manquons pas de l'enrichir au fil des nouvelles découvertes.

*N'hésitez pas à nous faire part de vos **suggestions** et de vos **remarques** sur : www.asp-feg.org*

PLUS D'INFOS

Philippe Antoine, Président

■ fego.patrimoine@gmail.com

Rentrée de la danse country avec Texas Butterfly

L'association Texas Butterfly vous informe que les cours de danse country reprendront le **20 septembre 2023**.

Les cours sont ouverts à tous les adultes (hommes et femmes), ainsi qu'aux enfants à partir de 10 ans.

Notre animatrice diplômée, Monika, est dotée d'une excellente pédagogie et se fera un plaisir de vous faire découvrir la danse country. Cette année, nous pourrons même vous proposer de la country line dance.

Alors, si vous avez envie d'évoluer sur des chorégraphies imposées ? De danser sur deux ou quatre murs ? N'hésitez pas à nous rejoindre. Vous pouvez même bénéficier de deux séances gratuites !

Texas Butterfly, c'est aussi une association dynamique, organisant des moments conviviaux plusieurs fois dans l'année. L'objectif étant de créer une bonne ambiance et de consolider le groupe.

Parmi les dates à retenir, il y a notre soirée dansante du 28 octobre 2023. Elle sera animée par l'orchestre Blue Jeans.



Informations pratiques

Les cours ont lieu dans la **salle C du Centre Sportif et Culturel (CSC)** de Fegersheim les **mercredis après-midi** :

> de 15h à 15h30 pour les débutants,
> de 15h30 à 17h pour les débutants et novices.

Tarif : 60 € pour l'année

Attention : merci de vous munir d'une deuxième paire de chaussures.

PLUS D'INFOS

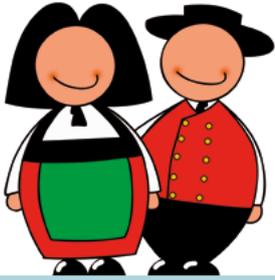
Philippe Dietsch, Président

■ 06 22 09 89 39

■ philippe.dietsch@yahoo.fr

■ www.texasbutterflydancers.com





COURS D'ALSACIEN

Des cours d'alsacien, au tarif de 25 €, sont proposés tous les mardis à 18h, 19h et 20h. Ils débutent le 19 septembre.

PLUS D'INFOS

Thierry Schmitt

■ 06 47 86 06 91

Messe de rentrée de la communauté catholique

La communauté catholique de Fegersheim-Ohnheim, Eschau et Plobsheim entrera dans la nouvelle année pastorale et catéchétique par une célébration festive autour de la chapelle Saint Ulrich le 10 septembre 2023 à 10h.

Une délocalisation est prévue à l'église d'Ohnheim en cas de pluie.

Enfants, jeunes et familles, sont cordialement invités à participer à cette messe singulière. En effet, une bénédiction des cartables, ainsi que des récoltes de fin d'été, est prévue. Un temps convivial sera proposé après la célébration.



REPRISE DE L'AFF

L'AFF prévoit la reprise de ses activités sportives, pour les adultes et pour les enfants, à partir du **lundi 11 septembre 2023**.

Pour pratiquer les activités proposées, merci de compléter et signer le **questionnaire de santé** (même pour la séance d'essai).

Vous pouvez obtenir le formulaire d'inscription sur demande à aff.fegersheim@gmail.com ou par téléphone au 06 42 39 18 13. Il est également téléchargeable sur la page Facebook de L'AFF.



Association des Amis de la Paroisse Protestante de Fegersheim-Ohnheim-Lipsheim

Les Amis de la Paroisse Protestante sont heureux de vous annoncer qu'ils renouent avec la traditionnelle fête conviviale du 1er dimanche de l'Avent.

Cette année, elle se tiendra le dimanche 3 décembre au Centre Sportif et Culturel de Fegersheim. Elle se déroulera en 3 temps :

- > 10h : Culte dans la salle C,
- > 11h : Vente de couronnes de l'Avent, d'artisanat, de gâteaux... et apéritif en salle B,
- > 12h : Repas en salle B.

Pour faire perdurer l'esprit d'innovation dont ont fait preuve les protestants depuis plus de 500 ans, nous avons décidé de changer

de menu. Aussi, nous vous proposerons cette année un couscous avec poulet, bœuf, merguez, semoule, légumes ...

Dans un souci de bonne organisation, merci de vous inscrire avant le 15 novembre 2023. Le prix du repas est fixé à 20€ pour les adultes et 10€ pour les enfants de moins de 10 ans.

Les inscriptions se font auprès de :

- > Liliane Oertel : 03 88 64 08 50
- > Sylvie Speckel : 06 03 00 82 60 ou vivi.speckel@gmail.com

PLUS D'INFOS

Daniel Speckel, Président

- 06 79 32 26 25
- dan.speckel@sfr.fr



Paroisse protestante d'Erstein-Fegersheim et environs

La paroisse protestante d'Erstein-Fegersheim et environs est une paroisse jeune et dynamique.

Vous pouvez nous retrouver lors d'un culte ou d'une manifestation à :

- > Erstein, 24 rue du Général de Gaulle,
- > Fegersheim, 2 Passage de la poste.

Au cours de l'année, plusieurs cultes pour les tout-petits (cultes à 4 pattes) sont proposés à Erstein.

Mais, nous vous proposons aussi des rencontres à thèmes, des échanges, des conférences, des concerts et des fêtes. L'objectif étant de se retrouver dans une ambiance détendue et conviviale.

Sacrements

Vous envisagez de faire baptiser vos enfants ? De permettre à vos jeunes (nés en

2011 ou avant) de se préparer à la confirmation ? N'hésitez pas à nous contacter. L'ensemble des informations sont disponibles sur le blog de la paroisse (www.paroisseerstein.wordpress.com).

Événements

Le culte d'accueil du nouveau pasteur Moïse Adjé aura lieu le 10 septembre à Erstein. Ce dernier prendra ses fonctions au 1^{er} septembre.

PLUS D'INFOS

Paroisse protestante d'Erstein-Fegersheim et environs

24 rue du Général de Gaulle,
67150 Erstein

- 03 88 98 05 90
- paroisseprotestante.erstein@gmail.com
- www.paroisseerstein.wordpress.com

YOG'ANANDA STUDIO CENTRE DE YOGA ET MASSAGES BIEN-ÊTRE

C'est en juillet 2022 que Mylène Rieker fonde le Yog'ananda studio avec pour objectif de proposer un ensemble de prestations axées sur le bien-être.



Quel est votre parcours ?

M.R. : Je suis coach sportif depuis une dizaine d'années. Au début de ma carrière, je travaillais comme éducatrice socio-sportive, auprès d'un public en marge de la société. Puis, en raison de mon endométriose, je remarque rapidement que le yoga m'aide à atténuer mes douleurs. Je décide alors de suivre une formation. Ayant comme objectif d'aider les femmes à se sentir apaisées, je deviens également praticienne bien-être.

Quelle est l'histoire du Yog'ananda studio ?

M.R. : « Ananda » signifie « sérénité » en sanskrit. Or, quand j'ai commencé à pratiquer le yoga, mon but était de devenir sereine. D'où le nom de mon studio. Cet espace doit me permettre de proposer tout une série de prestations permettant aux personnes de se sentir bien dans leur tête, dans leur corps et dans leur peau.

Par ailleurs, étant maman de deux enfants, j'ai fait le choix d'implanter mon studio en proxi-

mité de mon domicile. Pour autant, il n'est pas toujours évident de concilier vie professionnelle et vie privée. Depuis l'ouverture du studio, je suis coach sportive, professeur de yoga, masseuse, comptable, chargée de communication...

Quels sont les prestations proposées ?

M.R. : Je propose non seulement des coachings sportifs dans le domaine du fitness, mais aussi différents cours de yoga :

- **Yoga pré et post natal :** il permet de maîtriser les douleurs liées à l'accouchement,
- **Yoga baby et du aqua baby yoga :** il permet de créer un lien d'attachement entre la maman et le bébé. Cette pratique contribue également à l'éveil de l'enfant,
- **Yoga doux :** il permet de travailler les postures et le lâcher prise.
- **Yoga hormonal :** il permet de booster et rééquilibrer le système hormonal. C'est une forme de yoga plutôt dynamique.

Toutes ces prestations peuvent être pratiquées en groupes multi-niveaux de maximum 8 personnes. En effet, je tiens à garder une approche



personnalisée. Cela me permet de répondre aux besoins spécifiques de chacun. Il est aussi possible de bénéficier de cours individuels.

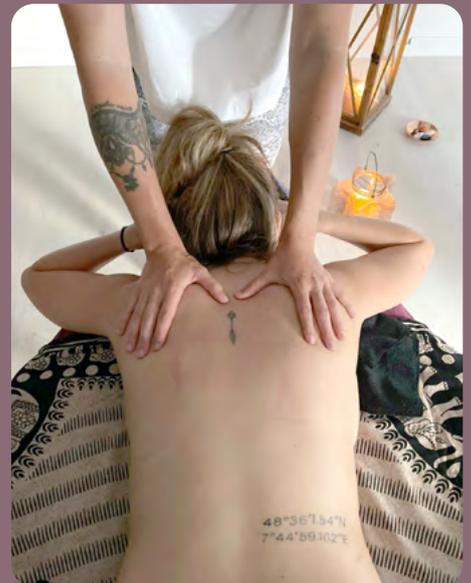
En raison de ma formation de praticienne bien-être, je propose différents massages comme le :

- **Massage femme enceinte,**
- **Massage cocooning :** il permet de se détendre et se relaxer,
- **Massage énergétique :** il permet de détendre les nœuds du corps et réharmoniser les chakras...

Enfin, étant convaincue de la complémentarité de l'ensemble de ces pratiques, je vous propose régulièrement des **retraites spirituelles**. Au programme : yoga, massage, randonnée...

La prochaine aventure se déroulera en Corse du 14 au 21 octobre 2023.

Cerise sur le gâteau, j'ai depuis peu une nouvelle passion, qui est la **fabrication de bracelets en pierres naturelles**, qui s'adaptent à vos besoins, vos envies et votre signe astrologique.



YOG'ANANDA STUDIO

10 place de la République,
67640 FEGERSHEIM

■ 07 70 99 13 13

■ www.yogananda-studio.com

■ Instagram : [yogananda.studio](https://www.instagram.com/yogananda.studio)

MOOEA, VOTRE NOUVEAU FLEURISTE À FEGERSHEIM-OHNHEIM



Rencontre avec Chanel Flores, qui a repris l'ancienne boutique Très Fleurs, située au 9 rue de Lyon.

Quel est votre parcours ?

C.F. : Actuellement âgée de 36 ans, j'ai effectué mon apprentissage pour devenir fleuriste dans l'ancienne boutique Très Fleurs. Rapidement, ma passion des fleurs me pousse à réaliser de nombreux concours et à passer une formation pour devenir décoratrice étalagiste.

Puis, l'envie de réaliser mes rêves m'emmène à Tahiti. C'est à l'autre bout du monde, que je monte ma première entreprise, déjà appelée Mooea (rêve en tahitien). Mon cœur d'activité consiste à réaliser des décorations florales pour des mariages, des hôtels, des bateaux de croisières. J'ai également travaillé à de l'organisation d'événements.

De retour à Strasbourg, je refais rapidement mes bagages. J'atterris cette fois-ci en Suisse, à Genève. Là-bas, je travaille essentiellement comme décoratrice florale dans les hôtels.

Enfin, c'est en 2023 que je décide de revenir définitivement en Alsace et de reprendre la boutique Très Fleurs. C'est un peu un retour aux sources, le rêve qui continue d'une autre façon.



Quels produits pouvons-nous trouver chez Mooea ?

C.F. : Je ne fais pas de l'achat/revente. Je travaille mes compositions et créations de A à Z. Pour ce faire, je reçois plusieurs arrivages de fleurs fraîches dans la semaine.

Chez Mooea, vous trouverez :

■ Des fleurs exotiques (ananas de Moorea, orchidées chocolat, anthuriums de la Réunion...),

■ Des fleurs séchées,

■ Des éléments de décoration (lampes, bougies, photophores, pots...).

J'ai à cœur de mélanger l'ancien et le moderne, de proposer des produits assez originaux. Par exemple, il m'arrive d'intégrer des fruits à mes compositions.

Il est primordial que chacun puisse trouver son bonheur dans ma boutique. Aussi, je propose des produits de différentes gammes de prix, et répondant à des besoins divers (mariage, anniversaires, deuils...), mais toujours qualitatifs.



Quelle est l'identité de votre boutique ?

C.F. : Je tenais à me démarquer des autres fleuristes de Fegersheim-Ohnheim. Il était important de proposer une offre complémentaire. En raison de mon histoire personnelle, je reste sensible aux fleurs exotiques, à leurs odeurs et multitudes de couleurs.

Il était aussi indispensable, d'avoir un magasin me correspondant. Je n'ai pas hésité à transformer l'ancienne boutique « Très Fleurs » (plutôt classique), pour en faire un endroit atypique. En témoignent les meubles que j'ai chinés moi-même.

Finalement, Mooea c'est un mélange d'ancien et de moderne, un sens des détails que l'on retrouve dans les rubans/emballages utilisés, et des éléments qui changent au fil des saisons.



En septembre, vous y trouverez beaucoup de fleurs exotiques. À Noël, on sera dans un esprit plus baroque et rococo.

Comment souhaitez voir évoluer votre activité ?

C.F. : Mon objectif premier est déjà de pérenniser la boutique. J'aime le relationnel, discuter avec les clients.

Plus tard, j'envisage d'embaucher afin de me concentrer sur la décoration à destination des particuliers et des entreprises. En effet, de par ma formation de décoratrice, je garde un goût prononcé pour la mise en scène et l'embellissement de différents espaces (vitrines, intérieurs...).

MOOEA ARTISAN FLORAL

9 rue de Lyon,
67640 FEGERSHEIM
03 88 64 18 40
floresbychanel@mooea.fr
www.mooea.fr

Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi de 10h à 19h,
Le samedi de 10h à 18h,
Les dimanches et jours fériés de 9h à 13h.



RETRO PHOTOS



ÉTÉ 2023





1 Le 9 juin, c'était le concert d'ouverture des Flâneries avec les Funkindustry. **2** La CLEF en partenariat avec le Club Jardin et Biodiversité a proposé des ateliers jardin au Bio'tager. **3** Dans le cadre de la semaine de l'école à vélo, le Conseil Municipal des Enfants a proposé un défi des mobilités douces du 12 au 16 juin. L'idée était de promouvoir les modes de déplacements alternatifs à la voiture. **4-5** La commune de Fegersheim a organisé sa toute première Feg' du vélo le 16 juin. Il s'agit d'une balade de 22km qui cible les actifs de la commune, et qui vise à promouvoir auprès d'eux les mobilités douces. **6** Initiation aux danses latines lors de soirée latina du 16 juin. **7** L'Harmonie municipale fête la musique. **8** Les classes de l'École Municipale de Musique et de Danse en représentation pour la Fête de la Musique. **9** Le groupe Tout Allant Vers en clôture des soirées musicales des Flâneries. **10-11** Célébration des 25 ans de l'EHPAD le Gentil'Home autour de tartes flambées.



12-13-14 Avec trois spectacles tout au long de la journée, un atelier, un tournoi de mölky, des jeux de société et des grands jeux en bois, la Feg'Family a tenu les familles bien occupées. 15-16 Remise de dictionnaires aux élèves des écoles Marie Hart et Germain Muller, pour marquer la fin de l'école élémentaire et l'entrée au collège. 17-18-19 Les nouveaux équipements sportifs que sont le multisports, le skate-park et les courts de tennis en terre battue nouvelle génération ont été inaugurés le samedi 8 juillet.



20-21 Entre fête foraine et bal populaire, les festivités du 13 juillet ont trouvé leur public. 22-23 Lors des commémorations du 14 juillet, les jeunes du Conseil Municipal des Enfants, nous ont éclairé sur les traditions de la fête nationale. 24 Du 24 juillet au 4 août la commune de Fegersheim a accueilli le dispositif Carava'nage. Il s'agit d'un bassin mobile qui doit notamment apprendre aux plus jeunes à se sauver en cas de chute dans l'eau. 25-26 En 2023, le fleurissement estival avait comme thématique « Au fil des couleurs ».

PERMANENCES DES ÉLUS EN MAIRIE

SAMEDI DE 10H À 12H



9 SEPTEMBRE

Françoise FREISS

Adjointe : Affaires scolaires



7 OCTOBRE

Audrey GVALET

Adjointe : Culture



4 NOVEMBRE

Audrey GVALET

Adjointe : Culture



9 DÉCEMBRE

Françoise FREISS

Adjointe : Affaires scolaires



16 SEPTEMBRE

Agnès VAN LUCHENE-MULLER

Adjointe : Affaire sociale



14 OCTOBRE

Eva ASTROLOGO

Adjointe : Finances, achats, marchés publics



18 NOVEMBRE

Vincent FENDER

Adjoint : Projets, travaux et vie économique



16 DÉCEMBRE

Thierry SCHAAL

Maire



23 SEPTEMBRE

Olivier RAGOT

Adjoint : Citoyenneté et développement durable



21 OCTOBRE

Eva ASTROLOGO

Adjointe : Finances, achats, marchés publics



25 NOVEMBRE

Agnès VAN LUCHENE-MULLER

Adjointe : Affaires sociales



23 DÉCEMBRE

Denis RIEFFEL

1er Adjoint : Vie associative, sport services à la population



30 SEPTEMBRE

Thierry SCHAAL

Maire



28 OCTOBRE

Christian BRONNER

Adjoint : Urbanisme et santé



2 DÉCEMBRE

Olivier RAGOT

Adjoint : Citoyenneté et développement durable



30 DECEMBRE

Eva ASTROLOGO

Adjointe : Finances, achats, marchés publics



**UNE QUESTION, UNE IDÉE ?
VOUS SOUHAITEZ TRAITER EN
DIRECT AVEC VOS ÉLUS ?**

Votre Maire et les adjoints seront ravis de vous recevoir lors d'une de leurs permanences en Mairie, également sur rendez-vous en appelant le 03 88 59 04 59.



Evenement coorganisé avec le Comité ...

Forum Ecocitoyenneté et Développement Durable

... consultatif du développement durable

Strasbourg.eu
eurometropole

COMPRENDRE LES ENJEUX DE LA RESSOURCE



Dimanche 8 octobre 2023
de 9h30 à 17h00

LA RUCHE
5 rue de l'Eglise
FEGERSHEIM

Entrée libre
Participation aux ateliers
sous inscriptions à
mairie@fegersheim.fr

AGENDA

*Infos auprès de la CLEF :
03 88 64 35 05/ laclef@fegersheim.fr

SEPTEMBRE

Enquête publique dans le cadre de la modification N° du PLU

■ Du lundi 4 septembre au vendredi 6 octobre

Consultation du dossier et consignation des remarques.

> Aux heures d'ouverture de la Mairie



Portes ouvertes de l'École Municipale de Musique et de Danse (EMMD)

■ Samedi 9 septembre

> 9h30-11h30 à l'EMMD

Inscriptions pédagogiques de 16h30 à 17h30



Concours de pétanque

■ Dimanche 10 septembre

> dès 9h30 au Boulodrome

Infos :

moncollin.bernard@orange.fr

Messe catholique de rentrée

■ Dimanche 10 septembre

> 10h à la Chapelle Saint Ulrich

Cérémonie des sportifs méritants

■ Samedi 16 septembre

> 10h30-12h au CSC



Vélo gourmand transfrontalier

■ Dimanche 17 septembre

> 10h-17h.

Buvette à la Ruche de Fegersheim proposée par l'Association des Cavaliers d'Alsace. Gratuit, sans inscription préalable, organisé par l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Infos : www.eurodistrict.eu



Collecte de sang

■ Mercredi 20 septembre

> 17h-20h au CSC

Organisée par l'Établissement Français du Sang
Entrée libre

25 ans du Conseil Municipal des Enfants

■ Samedi 23 septembre

> 10h-12h à la Ruche



Nuit du Jeu spéciale « 5 ans de la CLEF »

■ Samedi 30 septembre

> à partir de 17h au Caveau

En partenariat avec Original Event. Buvette et petite restauration sur place

Entrée libre. Tout public

OCTOBRE



Bourse aux vêtements, puériculture et jouets

■ Dimanche 1er octobre

Sur réservation

Organisée par l'AFF

Infos : 06 42 39 18 13 /

aff.fegersheim@gmail.com

Conseil municipal

■ Lundi 2 octobre

> 19h30-22h en Mairie

Café-rencontre du Conseil des Aînés

■ Jeudi 5 octobre

> dès 14h30 au CSC

Gratuit, sans inscription préalable

Atelier sur le cycle de l'eau

■ Samedi 7 octobre

> 10h-12h à la CLEF en partenariat avec Les Savants Fous Strasbourg

Pour les 7-12 ans. Gratuit, sur inscription.

Assemblée générale de l'AFF

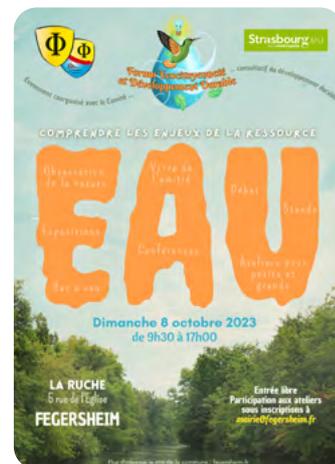
■ Samedi 7 octobre

> 17h30 dans la salle C du CSC

Uniquement pour les personnes membres de l'AFF

Infos : 06 42 39 18 13 /

aff.fegersheim@gmail.com



Forum écocitoyen sur le thème de l'eau

■ Dimanche 8 octobre

> 9h30-18h à la Ruche

Organisé par le Comité

Consultatif du Développement Durable.

Infos auprès de la Mairie : 03 88 59 04 59 /

mairie@fegersheim.fr



Soirée Baeckeoffe

■ Samedi 14 octobre

> Dès 19h au CSC

Sur réservation, tarif : 27€

Organisée par l'ACFFO

Infos : 06 69 09 96 78



Heure du conte pour les 3-6 ans

■ Mercredi 18 octobre

> 10h30 à la CLEF*

Gratuit, sur inscription préalable



Thé dansant du Conseil des Aînés

■ **Mercredi 18 octobre**
> 14h30-18h au CSC

Atelier numérique ado

■ **Mercredi 25 octobre**
> 14h-17h à la CLEF* en partenariat avec l'Espace Jeunes. Gratuit, sur inscription préalable



Concert de Thomas Schoeffler

■ **Vendredi 27 octobre**
> 20h au Caveau
Folk blues
Gratuit sur réservation*



Soirée Country animée par l'orchestre Blue Jeans

■ **Samedi 28 octobre**
> Dès 19h30 au CSC
Sur inscription. Organisée par Texas Butterfly.
Infos : 06 22 09 89 39 / philippe.dietsch@yahoo.fr



Soirée de l'horreur

■ **Mardi 31 octobre**
> 16h : projection de film pour les 7-12 ans
> Dès 18h30 à la CLEF* en partenariat avec Original Event. Réalité virtuelle et animations jeux. Public adulte à partir de 17 ans. Gratuit, sur inscription préalable

NOVEMBRE

Café-rencontre du Conseil des Aînés

■ **Jeudi 2 novembre**
> Dès 14h30 au CSC. Gratuit, sans inscription préalable

Cérémonie patriotique

■ **Samedi 11 novembre**



Concert du duo Daozi

■ **Vendredi 17 novembre**
> 20h au Caveau
Harpe et contrebasse
Gratuit sur réservation*



Soirée dansante : des années 80 à nos jours

■ **Samedi 18 novembre**
au CSC. Paëlla sur réservation
Organisée par l'AFF
Infos : 06 42 39 18 13 / aff.fegersheim@gmail.com

Heure du conte pour les 3-6 ans

■ **Mercredi 22 novembre**
> 10h30 à la CLEF*

Café lecture

■ **Samedi 25 novembre**
> 10h-12h au Caveau
Découverte des coups de cœur et recommandations cadeaux de la CLEF

Après-midi jeux

■ **Mercredi 29 novembre**
> 14h30-17h30 au Caveau
Entrée libre. Tout public

DÉCEMBRE



Marché de Noël

■ **Samedi 2 décembre**
> 15h-19h30, Place de l'Église.
Organisée par l'AFF.
Infos : 06 42 39 18 13 / aff.fegersheim@gmail.com

Fête conviviale des Amis de la Paroisse Protestante

■ **Dimanche 3 décembre**
> Dès 10h au CSC. Inscriptions avant le 15 novembre
Infos : dan.speckel@sfr.fr

Conseil municipal

■ **Lundi 4 décembre**
> 19h30-22h en Mairie



Concert de l'Avent de l'École Municipale de Musique et de Danse

■ **Mardi 5 décembre**
> 19h-20h au Caveau
Sur inscription : 03 88 64 17 6

Café-rencontre du Conseil Des Aînés

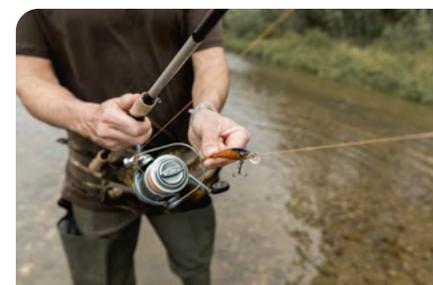
■ **Jeudi 7 décembre**
> Dès 14h30 au CSC. Gratuit, sans inscription préalable

Atelier créatif de Noël

■ **Mercredi 13 décembre**
> 14h30-16h30 au Caveau
Gratuit, sur inscription préalable. À partir de 6 ans*

Spectacle « Noël's d'Antan »

■ **Samedi 16 décembre**
> 10h30 au Caveau par la compagnie Les passeurs de Mondes. Gratuit, sur inscription préalable.



Association de pêche d'Ohnheim

Les mercredis récréatifs

■ Tous les mercredis du 6 septembre au 27 septembre inclus
> 16h-20h. Tout public.

De la pêche toute la journée

■ Tous les premiers mardis du mois, du 5 septembre au 7 novembre
> 8h-18h. Repas de midi

Infos : page facebook de l'association de pêche d'Ohnheim



MAIRIE DE FEGERSEIM
50 RUE DE LYON,
67640 FEGERSEIM.

Directeur de la publication : Thierry Schaal.
Rédaction : Justine Meyer.
Graphisme : Claire Pinatel. Crédits photos : Commune de Fegersheim, Freepik, Unsplash.
Impression : Ott imprimeurs - PAE Les Pins-67319 Wasselone Cedex. Imprimé en 2900 exemplaires.

LA NUIT DU JEU

SPECIALE 5 ANS
DE LA CLEF

FEGERSHEIM
SAMEDI 30
SEPTEMBRE
2023 **DÈS 17H**

5 FORMES DE JEU :
JEUX DE SOCIÉTÉ
RÉALITÉ VIRTUELLE
JEUX VIDÉO
JEUX DE RÔLE
DÉFI SURPRISE



ENTRÉE GRATUITE

AU CAVEAU / 27, RUE DE LYON FEGERSHEIM
BUVETTE ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE.
TOUTES LES INFOS SUR LACLEF.FEGERSHEIM.FR

 **Philibert**

**ORIGINAL
EVENT**



 **CLEF**
CULTURE
LECTURE
ÉVASION
FEGERSHEIM

